

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

MULTIGELVIT | Complément alimentaire en gel avec édulcorant

Avec le complexe exclusif IPERVITAMY™

CODE

INTB026

FORMAT

30 stick pack de 10 ml

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS

box scatola	single-serve sachet bustina monodose
PAP 21	C/LDPE 90
Paper Carta	Composite material Materiale Composto
Check your local municipal regulations Verifica le disposizioni del tuo Comune	

DESCRIPTION

MULTIGELVIT est un complément alimentaire en gel avec édulcorant, formulé avec le complexe exclusif IPERVITAMY™, à base de vitamine C, de vitamines du groupe B et de vitamine H. Les vitamines C, B2, B3, B12 et H contribuent au métabolisme énergétique normal et, avec la vitamine B6, au fonctionnement normal du système nerveux. Les vitamines C, B6, B9 et H contribuent à une fonction psychologique normale. Grâce à la présence des vitamines C, B2, B3, B6 et B5, il contribue à réduire la fatigue et l'épuisement, en soutenant l'organisme lors des périodes d'effort physique et mental accru. Facile à prendre grâce à son format pratique en gel, il ne nécessite pas d'eau et se caractérise par un agréable goût de mandarine.

MODE D'EMPLOI

Il est recommandé de prendre un stick par jour, tel quel.

AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne doivent pas être utilisés comme substituts d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

INGRÉDIENTS

eau ; fructose ; IPERVITAMY™ : [vitamine C (acide ascorbique), vitamine B3 (nicotinamide), vitamine B5 (pantothénate de calcium), vitamine B1 (chlorhydrate de thiamine), vitamine B6 (chlorhydrate de pyridoxine), vitamine B2 (riboflavine), vitamine B9 (acide folique), vitamine H (biotine), vitamine B12 (cyanocobalamine)] ; L-carnitine base ; régulateur d'acidité : phosphate monopotassique ; épaississant : alginate de sodium ; arôme mandarine ; conservateur : sorbate de potassium ; correcteur d'acidité : acide citrique ; conservateur : benzoate de sodium ; régulateur d'acidité : phosphate dipotassique ; édulcorant : sucralose ; bêta-carotène (octénylsuccinate d'amidon sodique, sirop de glucose, bêta-carotène, huile MCT, vitamine E [DL-alpha-tocophérol], phosphate tricalcique).

CLAIMS

Sans lactose

Sans gluten

Convient aux végétariens et aux végétaliens

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

24 Mois

CONDITION DE CONSERVATION

À conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et de la chaleur. À consommer de préférence avant la date indiquée sur l'emballage.

TENEUR MOYENNE EN INGRÉDIENTS CARACTÉRISTIQUES

Ingrédients	Par dose	Par dose quotidienne maximale 1 stick de 10 ml	% VNR*
IPERVITAMY™ :		378,61 mg	-
• Vitamine C		320 mg	400%
• Vitamine B3		27 mg	169%
• Vitamine B5		13 mg	217%
• Vitamine B6		5 mg	357%
• Vitamine B1		12,5 mg	1136%
• Vitamine B2		0,7 mg	50%
• Vitamine B9		0,2 mg	100%
• Vitamine H		0,2 mg	400%
• Vitamine B12		0,01 mg	400%
L-carnitine		150 mg	-
Bêta-carotène		2 mg	-

Valeurs nutritionnelles de référence pour les adultes conformément au règlement de l'UE n° 1169/2011

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de excelsa), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia ou du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON